

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

***13084149*****24 MEI 2013**

Greffé

N° d'entreprise : 0460.075.057

Dénomination

(en entier) : Comité Européen pour l'Enseignement Catholique

(en abrégé) : CEEC

Forme juridique : association internationale sans but lucratif

Siège : Avenue Marnix 19A bte.6 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Déménagement du siège social

En date du 20 avril 2013, l'Assemblée Générale du Comité Européen pour l'Enseignement Catholique réunie à Bruxelles (Belgique) a décidé de déménager le siège social de l'association au mois de juin 2013.

En conséquence, l'article 2 des statuts doit être modifié ; le nouveau texte, adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, est le suivant :

Article 2 - Siège

Le siège social de l'association est établi en Belgique, en Région bruxelloise. Il est actuellement fixé **100 avenue Emmanuel Mounier (1^{er} étage) à B-1200 Bruxelles**. Il peut être transféré en tout autre lieu par décision de l'Assemblée Générale. Toute modification du siège social est à publier aux Annexes du Moniteur Belge. Le siège administratif est établi actuellement à la même adresse; il peut être déplacé et se trouver dans n'importe quel pays sur décision de l'Assemblée Générale.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature